

## **Règlement de manoeuvre de l'Artillerie**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : Approuvé par le Ministre de la Guerre le 1<sup>er</sup> septembre 1923 . 1<sup>er</sup> partie . Titre VI a bis, Unités portées armées de canons de 75 Mle 1897. Organisation des Unités sur le pied de guerre. Reconnaissance et occupation des positions

Mention d'édition : 3e tirage 1938 comportant l'Erratum et les Modificatifs n° 1 et 2

Adresse bibliographique : Paris : Imprimerie nationale, 1938

Description matérielle : 1 vol. (87 p.) : 5 pl. dont 3 h. t. ; 18 cm

Autre variante du titre : [Unités portées armées de canons de 75 Mle 1897. Organisation des Unités sur le pied de guerre. Reconnaissance et occupation des positions.]

Sujet(s) : Artillerie, Unité de 75 Mle 1897 portée, Organisation  
Unité portée de 75 Mle 1897, Artillerie